

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	20.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Keine Einschränkung
Akteure	Verband für Jagd und Fischerei
Prozesstypen	Verordnung / einfacher Bundesbeschluss
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Schnyder, Sébastien

Bevorzugte Zitierweise

Schnyder, Sébastien 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Verordnung / einfacher Bundesbeschluss, Verband für Jagd und Fischerei, 2011*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 20.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Landwirtschaft	1
Tierhaltung, -versuche und -schutz	1

Abkürzungsverzeichnis

UVEK Eidgenössisches Departement für Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation

DETEC Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Landwirtschaft

Tierhaltung, -versuche und -schutz

VERORDNUNG / EINFACHER
BUNDESBESCHLUSS
DATUM: 16.07.2011
SÉBASTIEN SCHNYDER

Le DETEC a mis en consultation une **révision de l'ordonnance sur la chasse** permettant de délivrer plus facilement un permis de tir afin de réguler l'ours, le lynx, le loup et le castor, notamment lors d'atteinte au rendement de la chasse, tout en maintenant la nécessité d'un accord de l'Office fédéral de l'environnement. Le texte prévoit encore de mettre sous protection totale la perdrix grise, interdit certaines méthodes de chasse, tout en autorisant la chasse au terrier à laquelle les associations de protection de l'environnement s'opposent, et impose aux cantons de créer des zones de tranquillité pour la faune sauvage. L'USP a estimé que le texte ne va pas assez loin dans le sens d'une régulation efficace des prédateurs et doute de la capacité de la Suisse d'héberger de grands carnassiers, la Fédération suisse de pêche a souhaité lutter plus efficacement contre les cormorans (voir ici), et les associations de protection de l'environnement ont estimé que l'ordonnance marque un retour à des pratiques du siècle passé.¹

1) Presse du 20.4.11 (ordonnance); NZZ, 24.5.11 (chasse au terrier); Lib., 16.7.11 (ordonnance).